

Adhérer faire adhérer

L'Institut doit être largement soutenu par les organisations CGT de la Région. Nous avons besoin de chacun d'entre vous et cela doit se traduire par :

- ♦ des adhésions individuelles (syndiqués et militants) renouvelées tous les ans,
- ♦ des adhésions collectives (syndicats, U.D., UL, CE) également renouvelées tous les ans.

Ces adhésions sont nécessaires pour :

- ♦ L'ancrage de l'Institut au plus près des réalités,
- ♦ Une activité démocratique,
- ♦ Les ressources.

Une adhésion offre le droit de participer à l'assemblée générale de l'association, à son activité et chaque adhérent, individuel ou collectif, reçoit toutes les publications nationales réalisées par l'IHS national ainsi que celles réalisées par l'IHS régional.



Le nouveau Conseil d'Administration

Département des Côtes d'Armor

Bernard CREUZER
Guy HENRIO (secteur CGT cheminots)

Département du Finistère

Robert SALAUN Vice-président de l'association
Anne-Marie QUESSEVEUR
Alain QUESSEVEUR
Joël HEDDE

Département d'Ille et Vilaine

Jacques COLIN Président de l'association
Robert SANQUER (secteur CGT Cheminots)

Département du Morbihan

Colette PERRODO Trésorière de l'association
Anne PASTUREAU
Jean-Michel PASTUREAU

Assemblée Générale du 27 juin 2011



Dix orientations qui nous engagent ...

A l'issue de ses travaux l'Assemblée Générale a arrêté 10 axes d'action pour l'année à venir :

1. L'intégration de l'histoire sociale et syndicale dans les formations de premier niveau avec, si possible, la participation d'un représentant du CA de l'IHS et un matériel adapté.
2. Donner plus de visibilité à l'IHS sur la base de réalisations régionales à destination des adhérents, en priorité, afin de les fidéliser et, au-delà, comme moyen pour l'adhésion.
3. Organiser des rencontres avec les adhérents des départements à l'occasion de réunions décentralisées du Conseil d'Administration.
4. Mettre à profit les congrès d'UD et Conférences régionales pour tenir des conférences sur des thématiques en lien avec l'histoire sociale et syndicale de la Région.
5. Poursuivre la gestion de nos archives afin que des dispositions soient prises dans tous les départements.
6. Tenir des sessions de formation dans tous les départements.
7. Mettre en place des collectifs départementaux autour des représentants au Conseil d'Administration de l'Institut régional CGT Bretagne.
8. Contribuer à la réalisation d'une publication départementale sur les Bourses du Travail et une consolidation régionale.
9. Organiser des colloques ou des conférences dans les principales villes de la région en lien avec l'IHS CGT national (décentralisation de colloques nationaux) à raison d'un par an.
10. Développer les adhésions individuelles et collectives avec la contribution des UD et UL de la Région.



INSTITUT
D'HISTOIRE
SOCIALE

Institut C.G.T. d'Histoire Sociale de Bretagne
12, square Vercingétorix - CS 34335 - 35043 RENNES CEDEX
Association Loi 1er juillet 1901 (9 décembre 92)

IHS BRETAGNE

« Connaître l'histoire du mouvement syndical, c'est assimiler l'expérience des générations passées pour mieux comprendre les conditions nouvelles et innover en intégrant tout l'acquis de la classe ouvrière ».

20 ans d'activité de l'Institut CGT d'histoire sociale de Bretagne

C'est en effet en 1992 que notre Institut a vu le jour, à l'initiative des quatre Unions Départementales et du Comité Régional CGT de Bretagne.

Durant toutes ces années, celles et ceux qui ont animé notre Institut, participé à des congrès d'UD, d'UL et Conférences Régionales ont, inlassablement, invité les militantes et militants à se préoccuper de notre histoire syndicale et sociale et à accorder toute l'attention nécessaire au patrimoine que constituent les archives syndicales.

Durant toutes ces années, les responsables de l'association, en particulier notre Camarade Claude MICHEL, ont contribué à faire reconnaître l'Institut dans le paysage syndical régional et, bien au-delà, auprès des institutions culturelles régionales des collectivités territoriales.

Les réalisations, les publications, les expositions constituent toujours des points d'appui pour transmettre notre histoire en direction des militantes et des militants, des jeunes en particulier. Cet Institut Régional, bien qu'il s'agisse d'une association loi 1901 qui fonctionne de façon autonome, avec adhérents individuels et collectifs, un conseil d'administration élu par une Assemblée Générale régionale annuelle, ne doit pas être en marge de l'activité des organisations CGT de la Région.

Nous avons l'obligation de poursuivre le travail engagé par nos prédécesseurs en faisant de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de Bretagne un outil au service des organisations CGT de la Région, dont les objectifs, définis par les statuts, restent d'actualité :

- ♦ le collectage et le traitement d'informations et de

documents de toute nature se rattachant à l'histoire sociale de la Région et, plus particulièrement, à l'histoire du syndicalisme pour leur exploitation à des fins de formation et de recherches historiques,

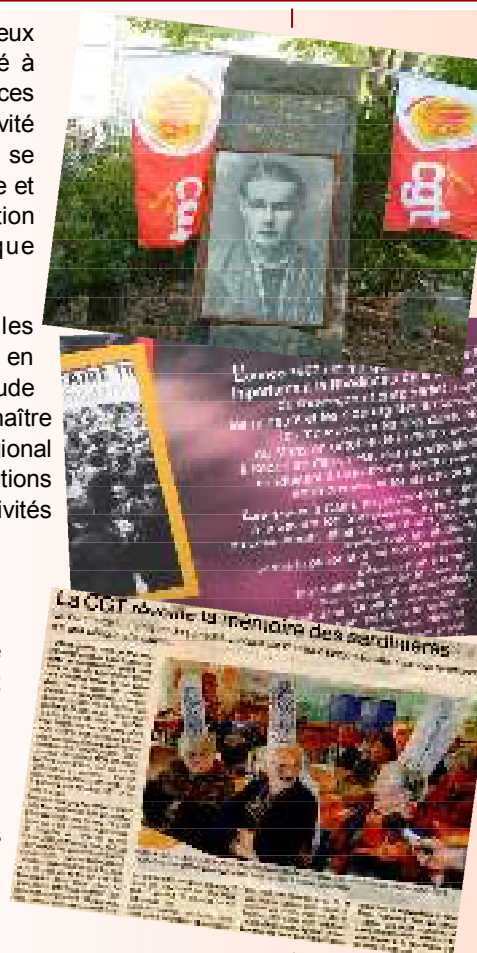
- ♦ la mise en œuvre d'études, de recherches et de larges confrontations dans les domaines de son champ d'investigation,
- ♦ la contribution à l'information et la formation des militants syndicaux, des travailleurs, des étudiants et de toutes organisations et organismes intéressés à l'histoire sociale.

Je vous invite donc à vous approprier cet outil. Cela passe bien entendu par un engagement individuel et collectif, par l'adhésion qui constitue avec la vente de nos publications, l'essentiel de nos ressources financières pour assurer notre activité.

Cet engagement doit également se traduire par la mise à disposition de militantes et militants qui donneront vie à l'Institut sur le territoire, en lien avec les Unions Départementales, pour concrétiser les objectifs et les orientations.

L'Institut CGT d'Histoire Sociale de Bretagne est notre mémoire, celle qui nous rappelle nos responsabilités sur la mise en avant de notre histoire, la valorisation de notre activité, une vision des luttes comme atout pour le développement de l'action revendicative et la syndicalisation.

Jacques COLIN
Président de l'Institut de Bretagne



Une richesse un patrimoine

qu'il convient de valoriser, de compléter



Des réalisations régionales Syndicales et Militantes

Depuis la création de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de Bretagne de nombreuses publications ont été réalisées sur la CGT et les luttes en Bretagne.



Les trois tomes écrits par Fanch Tanguy sur la C.G.T. dans le Finistère



Le livre de l'U.D. C.G.T. des Côtes d'Armor « Au cœur des luttes »



L'ouvrage de l'U.D. C.G.T. d'Ille et Vilaine sur l'histoire des bourses du travail de Rennes



Le livre de Fred Berroche sur Oberthur et les combats des ouvriers du livre

Des publications de l'institut régional



Esquisse d'une histoire sociale de la Bretagne



Un siècle de luttes sociales en Bretagne



36, 37, 38 en Bretagne

Des films... des colloques

... Mémoires de feu de J.C. Giavanelli
Le joint français de René Vautier
Les sardinières de Douarnenez...



'Quai des humbles' de Marcel Piriou .1er Secrétaire du Comité Régional C.G.T Bretagne



La bande dessinée sur l'histoire du militant CGT Finistérien Édouard Mazé « Un homme est mort »

Et l'histoire continue...

Moi, Jules Couasnault, syndicaliste de Fougères : le combat social dans la capitale française de la chaussure à la Belle Epoque de Claude Geslin

Ouest Matin de Jacques Thouroude

La France d'en bas face à Sarkosy de Pierre Le Méhahes

Et tant d'autres...



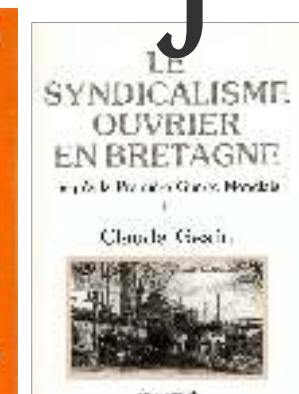
Les Coiffes Militantes



80ème anniversaire de la grève des sardinières

Des expositions des expositions

- ▶ Les événements de 68 en BRETAGNE
- ▶ Les 100 ans de la C.G.T. sur Rennes
- ▶ Les sardinières
- ▶ Les femmes bretonnes dans les luttes sociales
- ▶ Les coiffes militantes
- ▶ L'exposition hommage à Edouard Mazé
- ▶ Les Bourses du Travail en Ille et Vilaine



Des ouvrages de référence